Numéro 014, Décembre 2022

ISSN : 2518-4237

LɔŋGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société



Faculté des Lettres et Sciences Humaines

UNIVERSITE DE KARA

LONGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

Décembre 2022

ISSN : 2518 - 4237

Faculté des Lettres et
Sciences Humaines

UNIVERSITE
DE KARA

LɔŋGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

Numéro 014, Décembre 2022

En couverture,
photo d'un grenier traditionnel kabiyè
prise au « musée de Yadè », « Kabıyɛ
sɔsaa ɖiwa »

©*LƆŋGBOWU*, Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kara-Togo
N° 014, Décembre 2022
ISSN : 2518 – 4237

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION
Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU**,** *Professeur Titulaire*
Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de Conférences*
Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Professeur Titulaire*
Coordinateur de publication : Boussanlègue TCHABLE, *Professeur Titulaire*
Secrétaire : Essonam BINI, *Maître de Conférences*
Assistant à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Maître-Assistant*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL
Pr Komla SANDA (Université de Kara)
Pr Amouzou KOU'SANTA (Université de Kara)
Pr Adama KPODAR (Université de Kara)
Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)
Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)
Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)
Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)
Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)
Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)
Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)
Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)
Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)
Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)
Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)
Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux Montaigne)
Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara)
Pr Hounkpati B. C. KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)
Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)
Pr Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop)
Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)
Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)
Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)
Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)
M. Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur de Recherche (CNRST)
Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr M. BANTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE
Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé), Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé), Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi), Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-KPATCHA (Université de

Lomé) ; Pr N.A. GOEH-AKUE (Université de Lomé) ; M. Kossi BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Padabo KADOUZA, (Université de Kara) ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara) ; M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Koffi SOSSOU,; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Boussanlègue TCHABLE, (Université de Kara) ; Pr Tchaa PALI, (Université de Kara) ; Pr Paboussoum PARI (Université de Lomé) ; Pr Martin Minlipe GANGUE (Université de Lomé); Pr Ali Pitaloumani GNAKOU (Université de Lomé) ; Pr Kouméalo ANATE (Université de Lomé) ; Pr Essohanam BATCHANA (Université de Lomé) ; Pr Kokou GBEMOU (Université de Lomé) ; Pr Séna AKAKPO-NUMADO (Université de Lomé) ; Pr A. AWESSO (Université de Lomé), Baguissoga SATRA, Maître de Conférences (Université de Kara), Essonam BINI, Maître de Conférences (Université de Kara), Mimboabe BAKPA Maître de Conférences (Université de Kara), ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, Maître de Conférences (Université de Kara).

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE **i**
SOMMAIRE **iii**
LIGNE EDITORIALE **vii**
SYNTHESE DES ARTICLES **xi**

LANGUES ET LETTRES **1**

A critical evaluation of human interactions in Lola Shoneyin's *The secret lives of Baba Segi's wives* and Buchi Emecheta's *The slave girl*, **LOHOU Toyi, KPEZOU Kodjo Tchaa & DADJA-TIOU Panaewazibiou……...…** **3**
Language education stakeholders' Attitudes and Personality versus Interactions and Motivational progress in Benin universities, **HOUNNOU AZOUA Mathias, LANMANTCHION Flavien Dossou & PATINVOH AGBAYAHOUN Juvenale……..…….** **17**
Le masque Wè, entre la laideur physique et la bonté spirituelle : quelle poétique pour un symbole vivant ? **GUEHI Germain……...** **31**
Les géométries structurelles dans *Le pagne noir* de Bernard Binlin Dadié, **DELY Mamadou……...……** **43**
La qualification en Dagara : quelles stratégies didactiques ? **NACOULMA Boukaré……** **55**
Les emprunts du Fang (a75) aux langues indo-européennes : un premier état des lieux, **MEDJO MVE Pither, EKO MBA Jean-Martel & NZAMICKALE Damien……..…** **61**
Contribution des proverbes dans l'éducation de l'enfant africain traditionnel, **SANGARE Ignace ……..…….** **77**
Lecture rétroactive de la pandémie covid-19 à travers une micro-représentation, **KABRE Victor ……..…..…….….** **95**

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE **103**

Difficultés agroéconomiques et exploitation agricole des bas-fonds dans le département de Bondoukou (Nord-est de la Côte d'Ivoire), **KOUASSI Kossonou Blaise & GBOKO Kouassi Adjoumani…..** **105**
La base de données fiscale sous SIG de la commune v: un outil pour améliorer la gouvernance locale, **DOUMBIA Bougadari…….....** **123**

L'hévéaculture: le levier d'une mutation agricole mal assurée dans le département de Bongouanou (centre-est de la Côte d'Ivoire), **KOFFI YAO Jean Julius ……. 143**
État des lieux de l'agriculture numérique dans le département de Sinématiali (Côte d'Ivoire), **TUO Kolotioloma Honoré, KONÉ Kapiéfolo Julien & LOUKOU Alain François ….…….... 159**
Contexte socio-politique de l'émergence de la « communauté chrétienne » catholique de Haute Volta (1955-1980), **HALPOUGDOU Martial……..… 175**
Onomastique des marchés de Pointe-Noire (1960-2018), **ZIDI Joseph……..... 191**
Résistances à l'implantation coloniale française dans le nord-Congo. Cas de la subdivision administrative d'Epéna (1922-1960), **NGODI Etanislas ……..……...…. 209**
La victoire de Ramsès II à la bataille de Qadesh en 1296 av. J.-C. : entre vérité et propagande, **MENE Yao Fabrice-Alain Davy** & **KOFFI Amani…….... 239**
Désacralisation du catholicisme en Côte d'Ivoire : l'Eglise catholique à l'épreuve des violences verbales et profanation de ses objets sacrés, **ADOUBI Thierry Hugues..... 255**
Réflexion autour de la gestion du mobilier archéologique au Burkina Faso, **SIMPORÉ Lassina……... 271**
La première Haute-Volta (1919-1932) : les avatars d'une colonie dans le contexte de la « mise en valeur », **BAZIE Boubié …….. 297**
« Le Rwanda, ça ne m'inspire pas » : Bertrand Badié ou quand le savant se préfère au savoir, **SARÉ Séni ……..…… 313**
Intelligence artificielle : prodromes d'une obsolescence du proprement humain ? **EKPO Kouadio Victorien ……...…. 329**
Blaise pascal et le salut des âmes (aux équipes enseignantes de Côte-d'Ivoire), **PILLAH Niali Armand-Privat ……..…..…... 343**
Impasses de la démocratie dans la modernité politique : quels défis pour les sociétés africaines ? **FADEME Komla ……..…... 359**
Les fondements de la communication, **TCHASSANTI Abdourahim …… 377**
Perception de l'interface « vie au travail-vie privée » et son impact sur l'engagement organisationnel affectif : le rôle modérateur des variables sociodémographiques et du bien-être psychologique au travail, **MBINA YEMBI Moulin Aymar & MIHINDOU BOUSSOUGOU Parfait ……...…. 395**
Méthodes pédagogiques : conception et pratiques enseignantes à l'ère de l'APC au Bénin, **DJIMA Fatahou ……..…… 417**

Formes, fondements socioculturels de la persistance des mutilations génitales féminines au Benin, **TCHANTIPO SAI Sotima …… 429**
Pratique touristique et développement socioéconomique au nord de la Côte d'Ivoire : l'exemple du village de Waraniéné, **N'GORAN Kouamé Fulgence ……. 443**
Approche phénoménologique du rituel de l'eau chaude en post-partum chez quelques femmes gabonaises, **MALOUTA Catherine Olivia ……..... 459**
Les relations familiales à l'épreuve de Facebook et WhatsApp dans la ville de Lomé : commune Golfe 5, **OURADEI Bétiré Daria & DANIOUE Tamasse ……...…….. 471**

LIGNE EDITORIALE

Lɔŋgbowu est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. **Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue**. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue ***Lɔŋgbowu*** sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

À partir de ce numéro 004, la revue *Longbowou* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES /LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI dont voici *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords**, **Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie**.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. **Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets** (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :
- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
Exemples :
- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(…)».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation,* Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène, 202, 4,* p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue ***Lɔŋgbowu*** s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations…

Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, … doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24. Ces documents doivent porter le titre précis, la source, l'année et l'échelle (pour les cartes).

Le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à **40 000 FCFA**.

Lɔŋgbowu étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

DISPOSITIONS FINALES

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse suivante :
Email : ***rellshs2016@gmail.com***

SYNTHÈSE DES ARTICLES

Le contenu des contributions constituant l'ossature de ce 14ème numéro de la Revue *Lɔŋgbowu*, est très riche.

Dans le domaine des lettres et langues, les auteurs se sont intéressés aux thématiques portant sur des sujets tels que la lecture rétroactive de la pandémie covid-19 à travers une micro-représentation, la contribution des proverbes dans l'éducation de l'enfant africain traditionnel, un premier état des lieux des emprunts du Fang aux langues indo-européennes, la qualification et les stratégies didactiques en Dagara, le rapport entre la laideur physique et la bonté spirituelle et la poétique du symbole vivant du masque Wè, les géométries structurelles dans Le pagne noir de Bernard Binlin Dadié.

Le lecteur pourra lire avec intérêt, language education stakeholders' attitudes and personality versus interactions and motivational progress ett a critical evaluation of human interactions in lola shoneyin's The secret lives of baba segi's wives and buchi emecheta's the slave girl.

Différentes thématiques du domaine des Sciences de l'Homme et de la Société ont été traitées.

Dans le champ de la géographie, les recherches apportent des lumières sur les difficultés agroéconomiques et l'exploitation agricole des bas-fonds dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, sur l'hévéaculture comme levier d'une mutation agricole mal assurée dans le centre-est de la Côte d'Ivoire, sur l'état des lieux de l'agriculture numérique dans quelques départements de la Côte d'Ivoire et les SIG comme outil d'amélioration de la gouvernance locale des communes dans la levée des données fiscales.

Les recherches en histoire ont porté sur le contexte socio-politique de l'émergence de la « communauté chrétienne » catholique de Haute Volta (1955-1980), l'Eglise catholique à l'épreuve des violences verbales dans les profanations des objets sacrés et la désacralisation du catholicisme en Côte d'Ivoire, Epena (1922-1960) comme exemple des résistances à l'implantation coloniale française dans le nord-Congo, l'onomastique dans les marchés de Pointe-Noire (1960-2018), la victoire de Ramsès II à la bataille de Qadesh est-elle une vérité ou plutôt une propagande ? Et la réflexion autour de la gestion du mobilier archéologique au Burkina Faso.

Dans les champs de la Philosophique, de la psychologie et des sciences de l'éducation, l'ont a, entre autres contributions, l'intelligence artificielle comme prodromes d'une obsolescence du proprement humain, les défis des sociétés africaines face aux impasses de la démocratie dans la modernité politique, Bertrand Badié qui se préfère contre le savoir dans le cas du Rwanda. Le lecteur consultera trouvera également pour sa satisfaction, les méthodes pédagogiques utilisées dans les pratiques enseignantes qu'impose l'APC, la conception en Côte-d'Ivoire des équipes enseignantes sur le salut de

leurs âmes, l'impact « travail - vie privée » sur l'engagement organisationnel affectif et le rôle du bien-être psychologique au travail.

La sociologie et l'anthropologie sont couvertes à travers la persistance des mutilations génitales féminines, les pratiques touristiques et développement socioéconomique au nord de la Côte d'Ivoire, l'approche phénoménologique du rituel de l'eau chaude en post-partum des femmes gabonaises.

Bonne lecture à chacun.

CONTRIBUTION DES PROVERBES DANS L'EDUCATION DE L'ENFANT AFRICAIN TRADITIONNEL

SANGARE Ignace[♣]

Résumé

L'éducation en Afrique constitue le fondement de la société. C'est ce stade qui permet a l'enfant de grandir dans les valeurs humaines et sociales. De, plus elle constitue un cadre de formation et d'apprentissage pour l'enfant dont la socialisation repose sur certaines valeurs traditionnelles. Elles s'articulent autour des éléments de traditions orales que sont les contes les légendes, les épopées, les devinettes, les proverbes. Ces valeurs transmises de génération en génération par la voie de l'oralité sont fondamentales dans la vie de l'enfant africain traditionnel. Le proverbe porte en lui les germes de ces valeurs et participe par le biais de la parole et des messages à cette éducation traditionnelle de l'enfant. Comment le proverbe en tant qu'élément de tradition orale contribue-t-il à l'éducation de l'enfant dans un contexte africain ? C'est cette réflexion que nous menons dans cet article, qui au-delà des aspects définitionnels et des cadres et outils d'expression aborde les actions des proverbes sur les plans moral, relationnel, socioéconomique, sur les droits et devoirs et sur les avoirs. Cette analyse nous permet de comprendre le fonctionnement des proverbes, leurs idéologies et par-dessus leurs rôles dans la société.

Mots-clés : Proverbes, éducation, tradition, enfant.

Introduction

Garant de la relève, support des générations sortantes, l'enfant est le futur d'une société. Assurer une éducation de qualité aux enfants, c'est garantir une société prospère et référentielle. C'est pourquoi, assez de mécanismes ont été mis en place par les différentes sociétés (modernes comme traditionnelles) afin de s'assurer que les enfants aient une parfaite éducation. Au nombre de ces méthodes et techniques, il y a l'école, un temple de savoir-être et de savoir-vivre. Aujourd'hui, elle est le lieu par excellence où les enfants sont éduqués. En revanche, avant l'avènement de l'école donc de l'éducation moderne, les enfants africains étaient éduqués. Ce que l'on a qualifié d'éducation traditionnelle africaine. En quoi consistait cette éducation ? à quoi servait -elle ? Quels en étaient les moyens ? Des questions qui auront réponse dans la première partie de notre développement.

En Afrique traditionnelle, les cadres d'éducation des enfants étaient pour la plupart du temps les camps d'initiations et des pratiques répétées tout au long de la croissance de l'enfant au sein de sa communauté. À l'intérieur de ces camps d'initiation traditionnels sont mis place des modules de divers ordres. Ces modules peuvent varier en fonction des sociétés bien évidemment. Etant donné que l'écriture était

[♣] Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso) ; Email : sangare20052000@yahoo.fr

méconnue chez l'africain traditionnel, le moyen par lequel il transmettait l'éducation à sa progéniture était essentiellement et nécessairement la voie orale. Il est certain qu'on faisait appel à d'autres moyens (éduquer à jouer aux instruments de musiques, à faire la cuisine…) mais la méthode la plus répandue fut la parole. Qui parle de parole fait appel à la littérature orale. Tous les genres de la littérature orale contribuaient ainsi à l'éducation des enfants car chacun avait sa spécificité et sa mission dans l'éducation. Chaque genre était incontestablement important et se complétait les uns aux autres d'une manière voulue ou pas. Parmi ces genres, les proverbes avaient leur partition dans cette transmission des valeurs socio-culturelles, économiques, politiques ainsi que toutes les pratiques au sein des communautés. Comme l'araignée en construction de sa toile, ils conservaient et transmettaient les valeurs séculaires tant construites et institutionnalisées par les sociétés. En effet, chez bien de communautés africaines, les proverbes participaient activement à l'éducation des enfants. Dans cet article, il sera essentiellement question de montrer comment les proverbes sont utilisés comme outils d'éducation des enfants. Pour ce faire, nous devons nous poser les questions suivantes : Peut-on utiliser les proverbes pour éduquer les enfants ? Dans quelles conditions doit-on le faire ? Quels mécanismes doit-on adopter pour faciliter la compréhension du proverbe aux enfants ? Quel est le rôle de celui-ci dans l'éducation ? Dans l'optique de trouver satisfaction à ces questions, nous avons décidé d'adopter une démarche fondée sur des échanges avec des personnes de ressources. À cela s'adjoindra une documentation puis une étude analytique. Dans cette optique, nous avons constitué un corpus de vingt-deux proverbes essentiellement moaaga. Certains sont récoltés à Nebou[1] auprès de monsieur OUEDRAOGO Wendinmi et d'autres sont extraits de nos lectures de recueils de proverbes qui seront mentionnés en bibliographie.

Pour notre part, nous aborderons en premier lieu l'éducation traditionnelle africaine afin de montrer ses exigences, ses outils et ses cadres. Cet état de fait nous prédisposera à appliquer la relation proverbes éducation traditionnelles. Ensuite à partir d'une méthode analytique doublée d'une interprétation nous ferons comprendre cette co-relation. Ces méthodes vont consister à montrer en quoi le proverbe à un impact dans l'éducation de l'enfant africain traditionnel. Pour ce faire, il va de soi que nous interrogeons l'influence psychologique du proverbe sur l'enfant. Ce qui nous conduira à nous intéresser aux fonctions du proverbes. Pour mieux les analyser et interpréter et permettre au lecteur de s'imprégner aisément nous partirons des proverbes, lesquels seront appliqués la méthode ethnolinguistique (traduction mot par mot et traduction littéraire) car pour la plupart récolté dans nos langues nationales[2].

[1] Localité située dans la région du centre sud à environ 130 Km de Ouagadougou et à 30 km de Léo sur RN 6.

[2] Nous comptons utiliser le moore et dioula.

1. L'éducation traditionnelle africaine

À quoi renvoie la notion d'éducation traditionnelle africaine ? Pourquoi cette spécificité quand on sait que l'Afrique est parsemée de plusieurs entités ethniques, culturelles et religieuses. N'est-ce pas une façon de s'adonner à une technique de fourre-tout sans grande objectivité ? Ces interrogations sont interpellatrices car elles soulèvent sans équivoque la fragilité de ce concept englobant. Une tentative d'unicité de la diversité. Ce qui semble de notre point de vue appréciable parce que, quoi qu'on puisse insinuer les différentes pratiques culturelles, qu'elles soient traditionnelles ou modernes se rejoignent sur plusieurs points. Les points de convergences et les plus prégnants sont naturellement les volontés de former et transformer les sociétés ainsi que l'engagement des générations actives et sortantes à doter les générations montantes des valeurs socio-culturelles, économiques, politique, économiques et religieuses des communautés. Cela se résume en effet à une éducation. De ce point de point de vue on comprendrait ce concept globalisant qui intègre toutes les communautés africaines avec ses quelques deux mille à trois mille groupes ethniques.

1.1. Approche définitionnelle

De façon générale, l'éducation pourrait se définir comme la capacité à former et à transformer un individu (enfant ou adulte) en développant ses capacités physiques, intellectuelles, morales ou religieuses de sorte à lui permettre de s'épanouir dans son environnement social, mais aussi de telle sorte à ce qu'il soit bénéfique à sa communauté et par ricochet à tout le monde. L'éducation en Afrique traditionnelle ne diffère pas des autres éducations si l'on tient compte de la définition donnée plus haut. Ce qui pourrait diverger, c'est le cadre, c'est-à-dire l'environnement dans lequel l'éducation a été dispensée ; sinon quant au contenu toutes semblent identiques lorsqu'on se réfère aux fonctions de l'éducation. Dès lors, l'éducation traditionnelle africaine n'est pas similaire au fruit isolé d'un arbre, c'est la somme d'une mise en pratique d'un certain nombre de mœurs de consensuellement adoptés.

Spécifiquement, l'éducation traditionnelle africaine est celle qui est basée sur les traditions proprement africaines et qui est transmise de génération à génération selon un mécanisme propre à elle. Dans sa transmission, elle n'implique pas une dimension péjorative qui lui a été attribuée par la colonisation et ses intentions réductrices. Elle, c'est la transmission des valeurs intrinsèques qui constituent le ciment "solidificateur" des sociétés africaines. Etant donné que l'Afrique traditionnelle ne connaissait pas le système d'écriture, elle se servait du canal oral pour la transmission de son éducation à ses enfants. Entre autres, nous pouvons citer les genres de la littérature orale qui sont essentiellement les contes, les proverbes, les mythes, légendes…Il y a également, comme nous l'avons indiqué plus haut les cadres de transmission qui diffère avec les cadres de l'éducation moderne. Ce sont ces aspects contributifs à l'éducation traditionnelle africaine que nous examinerons au point suivant.

1.2. Les cadres et outils d'éducation

Nous ne saurions parler d'éducation traditionnelle africaine sans évoquer les cadres dans lesquels l'éducation où les enfants sont éduqués. Ils sont pour la plupart des espaces plus ou moins institutionnalisés par les communautés afin que chaque génération puisse subir sa formation dès l'adolescence jusqu'à de la maturité.

1.2.1. Les cadres d'éducation

Les cadres d'éducation sont l'ensemble des espaces où l'éducation de l'enfant africain traditionnel se pratique. Les cadres sont divers et variés selon les groupes ethniques, les clans ou les orientations de la communauté pour sa progéniture. Cependant, nous avons pu identifier quelques-uns qui semble être pour nous les plus répandus et connus. Il s'agit notamment des camps d'initiation, les aires de contes et de devinettes ainsi que les espaces divers.

- **Les camps d'initiations**

Les camps d'initiation peuvent se définir comme des espaces institutionnalisés d'apprentissage des enfants. Ils sont similaires, (si l'on compare l'éducation traditionnelle africaine à l'éducation moderne) à des écoles, universités ou centres de formation socio-professionnels. Comme son nom l'indique, ce sont des lieux où on initie l'enfant enfin qu'il accède à l'âge adulte. Dans ces temples de formation traditionnel, on apprend aux enfants la vie et ses implications. Ils sont initiés à vivre, au savoir-vivre et au savoir être. Les secrets et le fonctionnement des sociétés y sont divulgués. Ces camps sont pour la plupart situé en brousse et considérés comme des espaces sacrés et ne doivent être violés par quiconque. Ce dernier aspect vise à la protection du cadre afin qu'il continue d'assurer son rôle salvateur et combien de fois importantes pour les communautés.

- **Les aires de contes et de devinettes**

Quand bien même que les contes et devinettes s'apprennent dans les camps d'initiations, leurs espaces ne sont pas figés. C'est pourquoi, on peut faire remarquer que les contes et devinettes s'apprennent autour du feu après les travaux champêtres, mais pendant les clairs de lune. Notons que les contes et devinettes participent à la formation de l'enfant africain traditionnel sur divers plans. Les contes sont quant à eux chargés de diverses disciplines notamment de la géographie, la biologie (faune et flore…) des croyances avec le volet mystère de ceux-ci… Les devinettes permettent aux enfants de s'épanouir et par-dessus tout améliorer leurs capacités linguistiques, mais aussi aiguiser leurs curiosités et esprits critiques grâce à sa structuration (question-réponse). Tous ses aspects permettent aux enfants de grandir conformément aux codes qui régissent leurs communautés.

- **Les espaces divers**

Les espaces divers d'éducation de l'enfant africain traditionnel doivent être perçus selon l'activité socio-professionnel du parent et le sexe de l'enfant. En effet, l'enfant doit apprendre les activités qui l'aideront à s'épanouir dans la société. Lorsque le père de l'enfant est agriculteur, l'enfant apprend l'agriculture sur le tas auprès de son père dans les champs. Il sera de même pour l'enfant forgeron dans la forge familial ou celui du père, pour le pasteur (éleveurs) dans les aires de pâturages… Du point de vue sexe, les fillettes apprendront les tâches ménagères, les comptines et certaines activités féminines[3] auprès de leurs mères à la meule[4], à la cuisine, pendant les mariages… C'est au regard de ces aspects que nous estimons que les cadres d'apprentissage de l'enfant africains sont divers et sont fonction de ce que désire leurs parents.

1.2.2. Les outils traditionnels d'éducation : les textes oraux

Les outils d'éducation sont considérés comme les moyens à partir desquels les africains traditionnels transmettaient la formation à leurs enfants. Il convient de rappeler que l'Afrique traditionnelle était essentiellement orale, c'est-à-dire que le moyen privilégié dans la transmission était la parole grâce aux différents genres de la littérature orale. Ces genres sont variés, mais dans le présent point nous aborderons trois genres dont le conte, la légende et les devinettes. Etant donné que le proverbe est centre de notre réflexion, nous le maintiendrons en dernier recours avec des analyses et exemples concrets.

- **Les contes**

Les contes sont enseignés aux enfants pendant la soirée, autour du feu ou les clairs de lune. Leurs contenus, riche et varié, touche à la fois à plusieurs aspects de la vie de l'homme, de son environnement et de sa culture dont la langue, le langage, le chant, la zoologie, la psychologie, la morale, la tradition, les mystères de la faune et de la flore... Les contes ont, de ce point de vue un rôle de formateur et de moralisateur dans la mesure où ils inculquent aux enfants un aperçu général de leurs sociétés et son entourage mais aussi la dimension psychologique qui est la récompense du bien et du mal.

- **Les légendes**

Les légendes regorgent pour la plupart des données historiques. Grâce à elles, les enfants apprennent l'histoire de la famille, du clan, de l'ethnie, la localisation spatiale de celle-ci, les itinéraires suivis lors des migrations, les cours d'eau ou fleuves traversés, l'origine du monde,

[3] En Afrique traditionnelle la division sociale du travail était une réalité que ce soit entre homme/femme ou clan/clan.

[4] La meule est un espace où les femmes vont moudre les céréales pour la cuisine. C'est aussi un espace pour elles d'échanger leurs peines et joies dans le foyer. La fille étant présente, quand bien même qu'elle n'intervient pas dans les échanges, elle écoute et prend note. Ce qui va lui servir une fois qu'elle sera dans son foyer.

etc. (L'enfant apprend ainsi à la fois la généalogie, l'histoire, la géographie, la cosmogonie, etc.).

- Les devinettes

Elles permettent aux enfants de connaitre leur univers notamment les noms des personnages illustres, les parties du corps humain et ses composants, les caractéristiques des animaux et des plantes, les phénomènes naturels, etc. Elles font appel à la mémoire, à l'imagination, à l'esprit d'observation. Si l'on veut les comparer aux supports modernes d'éducation, on pourrait les assimiler aux livres de dessin de la maternelle puis ceux du Cours Préparatoire et les dessins animés qui invitent l'enfant à réfléchir et à pousser sa réflexion pour comprendre les différentes figurations.

Les cadres et les moyens d'éducation sont sans conteste des mécanismes mises en place par l'africain traditionnel pour assurer et la croissance de son enfant mais aussi lui assurer une éducation de qualité qui fera de lui une référence dans la société. Les moyens d'éducation comme nous l'avons dit plus haut sont variés. Dans le point suivant nous montrerons en quoi le proverbe est un moyen d'éducation de l'enfant africain traditionnel. Cela se fera avec des analyses puis d'exemples de proverbes.

2. L'apport des proverbes dans l'éducation de l'enfant africain traditionnel

Avant d'aborder la contribution des proverbes dans l'éducation de l'enfant traditionnel africain, il est judicieux de procéder à une définition question de tenter d'élucider les aspects du concept. Après l'approche définitionnelle, nous aborderont par étape sa contribution dans l'éducation de l'enfant africain traditionnel.

2.1. Approche définitionnelle du proverbe

Les proverbes, sont présents dans toutes les langues. Que signifie-t-ils ? Les locuteurs natifs, tout en ignorant les critères définitoires du proverbe peuvent le reconnaitre grâce à leurs intuitions qui reconnaissent quelques priorités définitoires saillantes telles que le rythme, la rime, le contenu spirituel et moral. Les proverbes, possèdent l'aspect d'une phrase, mais ils doivent être appris en bloc et par cœur. Cela pour dire que la moitié d'un proverbe n'est pas un proverbe. Le proverbe est donc un énoncé autonome et clos. A ce sujet, Anscombe écrit :

> Un proverbe est clos dans la mesure où il peut à lui tout seul faire l'objet d'une énonciation auto-suffisante. Ne requérant pas d'énonciation antérieure ou extérieure pour former un discours complet et un proverbe est autonome dans la mesure où il ne lui est pas assigné une place fixe dans le discours dans lequel il apparait. (2000 :12)

Ainsi, l'énoncé proverbial implique un énonciateur qui dans sa propre voix fait entendre la voix d'un autre qui est posé comme « *responsable de l'énoncé* [5]».

C'est pourquoi on entend souvent dire "*comme le disait nos ancêtres…"* Une parenthèse pour montrer que le proverbe n'a pas d'auteur et il est aussi le patrimoine d'une communauté. Note-t-on aussi que le proverbe est un genre atemporel. Il ne saurait être daté dans la mesure où son auteur est méconnu. Toutefois, si l'on considère que toute production littéraire se réfère à un contexte de mise en œuvre, on pourrait donc s'inspirer dudit contexte pour référencier le texte. C'est pourquoi, l'une des sources de l'histoire est la littérature orale est le contexte.

L'autre aspect du proverbe est la sagesse qu'il véhicule. Il renferme aussi le savoir-parler, le bien-dire efficace diffusé par une figure de pensée dominante, une culture du discours. N'est-ce pas dans ce contexte que Trille cité par ZOUNGRANA Moumouni dans son mémoire de maitrise affirme : « *Avec les proverbes, encore mieux que par les contes et les fables, on entre profondément dans l'âme du peuple. On saisit sur le vol et les impressions, ses idées, ses sentiments et ses règles de vie… Ce sont des leçons d'expériences millénaires appliquées aux diverses circonstances de la vie pratique, des leçons d'expériences pratiques, des leçons de bon sens, paroles de vieillard* »[6] . Dans le but de mieux cerner son sens, nous avons fait recours à la définition du Larousse qui estime que c'est un : « *court énoncé exprimant un conseil populaire, une vérité de bons sens ou une constatation empirique et qui est devenu d'usage commun* »

Il est par ailleurs un genre majeur de la littérature orale. Ainsi, on le considère comme une construction phrastique ayant des propriétés littéraires susceptibles d'être analysées. C'est une vérité collective qui apparait comme un texte qui existe en soi dans une mémoire collective. Il appartient de ce fait à une langue, même s'il est actualisé à travers une parole individuelle. Il remplit plusieurs fonctions telles que la communication, la réprimande, la persuasion, etc.

Tenant compte des différentes approches définitionnelles on peut concevoir de façon large que les proverbes contribuent à l'éducation de tous sans exception. Que l'on soit un enfant ou une personne adulte le proverbe peut servir de moyen d'éducation pour tous. Qu'à cela ne tienne, nous avons opté pour des proverbes en majorité en lien avec les enfants pour relever dans quelle mesure ils peuvent participer à l'éducation de l'enfant africain traditionnel. Afin d'examiner conséquemment le contenu de notre corpus, notre sur étapes qui pourraient s'apparenter à l'impact que les proverbes ont sur la vie des enfants. En réalité, il s'agira de répondre à la question suivante : Sur quel plan le proverbe participe à éduquer les enfants ?

[5] Dans la plupart du temps, le responsable de cet énoncé appartenant à une communauté et non pas à un individu comme l'assertion laisse entrevoir. L'auteur du proverbe est indéfini car c'est un produit communautaire.

[6] ZOUNGRANA Moumouni, Littérature orale à Sabcé : cas de la prière, 2007, Page 25.

2.2. Le rôle des proverbes dans l'éducation

- **Sur le plan moral ou psychologique**

Forger et former le caractère moral et psychologique de l'enfant, c'est de lui permettre d'amorcer la vie d'adulte et de la vivre sans aucun complexe. Le parent de l'enfant africain traditionnel était conscient que son enfant avait besoin de toutes les armes nécessaires pour s'épanouir dans sa société. Il connaissait les enjeux de sa communauté, il savait ceux à quoi son enfant sera confronté une fois adulte. Il connait les méchancetés, la jalousie, la fourberie, la mesquinerie des humains ; mais aussi des valeurs comme le devoir de gratitude, des services désintéressés… C'est pourquoi il forme son enfant afin de le préparer à cela. C'est à juste titre qu'il lui tient un langage franc rempli d'images et de sagesse comme à travers le proverbe numéro 14 de notre corpus qui dit *:« Les larmes d'un enfant téméraire coulent sur sa poitrine »*. Bien entendu, l'enfant sera confronté à plusieurs difficultés durant son processus d'accroissement. Face à ses aléas, aussi pénibles soient-ils, il ne devra pas laisser transparaitre ses peines par des hurlements ou par du vacarme. Il doit plutôt savoir se maitriser, contrôler ses émotions et pulsions. C'est justement cette raison que, ses *larmes devraient couler sur poitrine*. Cette expression métaphorisée voudrait dire que c'est l'enfant seul qui devrait savoir qu'il pleure. À aucun moment il ne devrait le faire savoir à d'autres personnes par des pleures à hautes voix. Ce proverbe dans une autre formulation et plus explicite dit ceci : *« Les larmes d'un enfant téméraire coulent dans son cœur ».* Celui-ci est plus compréhensible même s'il y a une bonne dose d'hyperbole dans son emploi. Il suggère à l'enfant de ne point faire voir sa douleur à autrui car elle pourrait être utilisée contre lui. C'est pourquoi, il l'invite à réorienter ses larmes dans son cœur.

En réalité, à partir de ces deux proverbes quasiment similaires, l'enfant africain est forgé mentalement et il est psychologiquement. Ainsi, il sait à quoi s'attendre face à toute épreuve. Il est important de forger le mental de tout enfant car c'est ce qui déterminera son caractère et sa prestance dans la société. Nul besoin de rappeler qu'une force physique sans un moral équilibré est un échec en germination. Conscient de cet état de fait le père africain traditionnel donne les outils nécessaires à ses enfants afin qu'ils soient des références dans la communauté.

- **Sur le plan relationnel et professionnel**

La nature de nos relations seront soient nos béquilles ou nos obstacles dans notre réalisation professionnelle. Ainsi, la relation et le professionnel sont intrinsèquement liés comme les deux mains qui se lavent. Dès lors, si nos relations sont de qualité, elles nous profiteront d'une manière ou d'une autre dans notre vie socio-professionnelle. Si elles ne le sont pas aussi, elles seront des obstacles à notre épanouissement. Cela va de soi et irréversible. Même dans ce monde moderne cela est illustratif dans le système de réseautage où chaque personne gagne son épingle de jeu à travers la qualité de ses fréquentations, d'où ses relations. L'africain traditionnel l'avait déjà si bien compris et l'avait incrusté dans un certain nombre de proverbes.

On a par exemple le proverbe (05) de notre corpus :« *L'enfant qui sait se laver les mains mange à la table des adultes.* ». Comment l'enfant saura se laver les mains sans avoir côtoyé les adultes ? En réalité, invite est faite à l'enfant d'apprendre à se démarquer des autres enfants et de côtoyer de temps en temps les personnes âgées. Ainsi, il apprendra leurs pratiques qui lui seront bénéfique puis dans la même logique le démarquera des autres enfants. Etant outillé des pratiques des personnes âgées, il sera en retour choyé par ces personnes au point qu'elles l'inviteront à dîner avec eux. Ce proverbe corrobore amplement le numéro (03) qui dit qu'un *enfant bien éduqué apparient à toute la communauté.* Pourtant, il ne saurait être éduqué que lorsqu'il fréquente les détenteurs de l'éducation. C'est pourquoi, le proverbe (14) renchéri en disant que *l'enfant qui se renseigne ne perd jamais sa route ou ne mange pas ce qui est interdit.* Ici on tente de montrer que la nature de la relation de l'enfant constituera un énorme atout pour lui dans sa vie d'adolescent et d'adulte. Dans la même lancée, lorsqu'il amorcera sa vie professionnelle, on constatera avec aisance que ses relations nouées depuis l'enfance lui permettront de mieux s'épanouir et d'être une référence dans sa communauté.

- **Sur le plan socioéconomique**

Toutes les communautés ont eu des systèmes économiques, partant du troc jusqu'au système monétaire. Ainsi, dès le bas âge, les parents éduquent leurs enfants aux pratiques commerciales qui régissent leurs sociétés. L'africain traditionnel n'est point resté en marge de cette éducation commerciale et / ou économique à sa progéniture. C'est à juste titre qu'il (le parent) lui enseigne à travers ce proverbe (01) que c'est *l'enfant intelligent qui achète les beignets de sa mère.* À partir de ce proverbe, nul besoin de rappeler à un enfant l'importance de privilégier "la transaction familiale" que tout autre. Rappelons que le proverbe n'interdit pas formellement à l'enfant d'acheter *les beignets* d'une autre vendeuse, il lui enseigne qu'il ne devrait avoir pour priorité que d'enrichir sa chère mère avant de penser à une autre personne. Ici, c'est la conservation du gain familial qui est mis en jeu car lorsque l'enfant achètera les beignets de sa mère, l'argent restera en famille. Bien entendu, lorsque la mère a de l'argent, cet argent profitera d'abord à l'enfant avant de migrer vers d'autres personnes. C'est ce que relatent subtilement les proverbes (03) et (09) de notre corpus en affirmant qu'« *un enfant qui a une mère a de la farine* » *et* « *Si la mère de l'enfant est dans le groupe qui participe au partage, qu'il cesse de tirer son cou* » Le proverbe (03) traduit clairement la nécessité de soutenir les membres de la famille économiquement car leur réussite profitera sans conteste à la famille d'abord. Cette pratique renvoie à un système protectionniste et conservatiste qui est gage de prospérité clanique. Quant au proverbe (10) c'est une justification du numéro 03 car une mère ne saurait oublier la part de son enfant quoi qu'il advienne. Les enfants informés par ces proverbes adopteront une attitude en conformité avec les directives de ceux-ci.

- Sur le plan conjugal

Instruire son enfant à aborder la vie conjugale est un devoir pour tout parent. Cela est indispensable pour l'enfant car une vie conjugale épanouie se reflètera nécessairement sur toutes les entités de la vie. Que l'enfant soit une fille ou un garçon, le parent africain traditionnel, en dehors des autres méthodes d'éducation apprend son enfant les secrets de la vie conjugale. Dans cette partie nous voudrions mettre l'accent sur la jeune fille (sans oublier le jeune garçon) car comme le stipule si bien le proverbe (17) *« C'est la femme qui fait le foyer*. » Cette expression montre clairement qu'un foyer stable dépend de la qualité de la femme que l'homme a épousée. Ou encore le proverbe (18) qui interpelle en ces terme : *« C'est la première épouse de l'homme qui connait sa gourmandise ».* La femme est en fait la génitrice, la berceuse, la ménagère, le baromètre de son époux…, soumise et autoritaire en même temps. C'est pourquoi l'accent est plus basé sur son éducation ; une éducation réussite est gage d'un foyer épanoui. Le proverbe, en plus de montrer que la femme doit connaitre son mari, prédispose la jeune fille à s'attendre à une coépouse car il n'y a pas une *première* sans une *deuxième*. Etant la première, elle est censée connaitre les penchants de son époux afin de les transmettre à ses enfants, mais aussi aux éventuelles coépouses qui viendront. Les parents montreront à la jeune fille que quelle que soit la situation, elle doit servir de couverture à son mari. Ils le traduisent à travers le proverbe (19) en affirmant que c'est : *« La bonne femme sauve son mari du déshonneur. »* Pour ainsi dire qu'elle doit soutenir son mari par tous les moyens, elle sera son bouclier contre toutes les difficultés qu'il traversera. Ceci rejoindra le serment prononcé lors des mariages modernes par le prêtre " *Vous êtes unis pour le meilleur et pour le pire*"

Dans la plupart des sociétés traditionnelles africaines la phallocratie était une réalité. L'homme était le maitre incontesté et incontestable de la famille. La femme quant à elle, devrait être dépendante et soumise à son mari. Elle n'avait pas de mot à dire sans l'autorisation de son celui-ci. L'homme était son tuteur et tout dépendait de de lui. Dès lors, quelle que soit la position sociale de la femme (riche, issue d'une famille royale…), elle n'avait pas le droit de désobéir à son mari. C'est pourquoi, on lui enseigne dès sa tendre enfance grâce au proverbe (20) que « *Malgré la hauteur de sa tête, elle ne dépasse pas sa crête* ». Ce proverbe montre à souhait que la femme est subordonnée à son mari et il est le chef qui ne doit être contesté sous aucun prétexte.

Quant aux jeunes garçons, on les enseigne le caractère de la femme. Ce sont des préliminaires qui prédisposent le jeune homme à prendre ses dispositions quand la femme sera une fois dans son foyer. Ainsi, ils lui diront par le proverbe (20) que « *la femme est une tourterelle au mortier*. » Celui-ci montre le caractère ingrat de la femme. En effet, la tourterelle est un oiseau qui aime se poser près des femmes qui sont en train de piler au mortier. Elles (les tourterelles) ne sont présentes en ces lieux, lorsqu'elles entendent les coups de pilons et mortiers. Elles profitent pour picorer les graines qui s'échappent du mortier. Une fois que les pilons cessent de tonner, ces oiseaux disparaissent comme ils étaient venus. Lorsque l'on transpose cette

image sur celle de la femme, on se rend compte que celle-ci est vue comme une opportuniste. Elle vous tiendra compagnie lorsque vous avez de quoi lui offrir à se nourrir. Une fois que vous serez dans l'impossibilité de la satisfaire, elle volera vers d'autres lieu dans le but d'avoir de quoi se nourrir. On montre ainsi au jeune garçon que la femme est ingrate et pour ce faire, il ne faut pas lui accorder trop de largesse. Note -t-on aussi que la femme jugée comme un être faible physiquement, elle ne saurait se battre avec un homme. Par ricochet, elle dispose d'une arme qui n'est d'autre que sa bouche. Dans ses moments de colères, elle utilise sa bouche pour se défendre. C'est pourquoi on dit au jeune homme qu'en temps de querelle la femme usera de sa bouche comme son une arme redoutable. Cela se traduit à travers le proverbe (22) : *« la bouche de la femme est son carquois ou bien son arme »*. Le carquois est une arme portée et utilisée par l'homme. Les femmes n'en ont pas droit. Etant donné qu'elle ne dispose pas d'un carquois au sens propre comme l'homme, elle déguise sa bouche comme son arme. Dès lors, lorsqu'elle est en bagarre avec son époux, elle l'utilise pour se défendre. Le jeune garçon étant informé de cela, prendra ses dispositions lorsqu'une bagarre éclatera entre lui et sa femme.

- Sur le plan de ses droits

Les droits des enfants semblent être un concept nouveau pour une certaine opinion. Cela se justifie soit par méconnaissance soit par un manque d'efforts intellectuels. Aussi, tout porte à croire que le droit des enfants est le propre de l'occident. Une conception qui semble être erronée car dans un certain nombre de pratiques africaines traditionnelles les droits de l'enfants sont mis en exergues. En Afrique traditionnelle, on apprenait subtilement aux enfants qu'ils avaient des droits. Nous tenterons de démontrer à travers quelques proverbes les droits de l'enfant africain traditionnel qui leur sont inculqués dès le bas âge. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les droits de l'enfant lui sont précisés de façon voilée. Ainsi, à travers le proverbe (10) « *L'enfant qui a connu son père a connu son grand-père.* », on évoque la notion de la transmission des connaissances donc de l'éducation. En effet, en plus du droit d'avoir un père, on constate aussi que l'enfant doit recevoir l'éducation que son père à lui a reçu de son grand père. Cela devient un devoir pour le père de transmettre ce qu'il a reçu du grand-père au fils. C'est bien ce qui pourrait expliquer la vénération des ancêtres par bon nombre d'Africains car leurs faits et gestes ont été transmis et cela se perpétuera de génération en génération. Quant au proverbe (03) : *« L'enfant qui a une mère a de la farine. »*, il met en lumière deux droits fondamentaux de l'enfant qui sont celui d'avoir une mère et celui de s'alimenter. Ainsi, c'est un droit pour l'enfant d'avoir une mère qui le nourrira. Le présent proverbe (11) *« Si tu acceptes manger du tô de sorgho rouge avec les enfants, ils t'inviteront à venir déféquer des excréments du tô de sorgho rouge. »* ; met en évidence le droit à la liberté d'expression de l'enfant qui ne doit être brimée sous aucun prétexte, même si ce n'est pas toujours le cas. Ces différents proverbes mettent en lumière sur les droits de l'enfant

qui leur sont enseignés dès leur jeune âge. Quand on parle de droit, le devoir suit inévitablement et c'est que nous analyserons au point suivant.

- Sur le plan de ses devoirs

Le parent africain traditionnel éduque son enfant selon les réalités qui sont sur place. Par conséquent, il lui dit ce qu'il doit ou ne pas faire. Par ce proverbe (07) : *« Si vous flatté un adolescent qu'il cultive bien, ce sont les orteils de son père qu'il tranchera. »* on montre à l'enfant qu'il a le devoir de travailler. Mieux, il accompagne son père dans ses travaux champêtres, les pratiquent avec lui et apprend les différentes implications en lien avec ces activités. Il y a également cet autre proverbe (02) *« L'âne met bas pour que repose son dos. »* qui montre avec exactitude que l'enfant a le devoir de soutenir ses parents. Il a pour obligation d'être le support de ses parents. C'est pourquoi ils lui diront à partir du proverbe (15) que : *« Aider à ce que les dents poussent, c'est aider à ce que les dents tombent. »* Autrement dit, autant les parents ont pour devoir d'aider les enfants à grandir, c'est dans la même optique que enfants doivent aider les parents pendant leurs vieux âges quand *tomberont leurs dents.* Tout porte à croire que le père africain traditionnel engage dès le bas âge la responsabilité de l'enfant dans sa communauté. Dans cet état d'esprit, l'enfant grandit tout en étant conscient que ses devoirs doivent être accompli pour son honneur et celui de sa famille. Il y a aussi ce proverbe (14) « *Un enfant qui se renseigne ne mange pas ce qui est interdit. »* qui montre que l'enfant a le devoir d'aller au savoir pour ne pas avoir à commettre ce qui est interdit.

- Sur le plan des savoirs et de l'ignorance

L'enfant pense connaitre beaucoup de choses. Il a souvent la ferme conviction d'être outillé sur certaines notions que ses parents. Les parents conscients de cet état d'ignorance lui font savoir à travers le proverbe (06) que *« L'enfant a des yeux blancs, mais il ne voit pas loin. ».* Ils lui enseignent ainsi à partir de ce proverbe que la connaissance d'un enfant est limitée et pour rien, il doit affirmer son savoir avec volupté. Car pour eux le savoir se résume à l'âge donc à la somme des expériences bien vécues. Ils assurent également que le savoir doit être manifesté dans la discrétion totale avec un but planifié. Plus loin, ils font savoir à leurs progénitures que leur ignorance est source de peine pour eux parents grâce à ce proverbe (04) « *Ce sont les enfants qui ont mangé des amandes de karité non mûres et ce sont leurs parents qui sont affligés (souffrent de maux de cœurs.) »* En mettant en place ce proverbe, ils mettent en exergue l'ignorance des enfants et leur invitent à aller au savoir afin d'être de leur permettre de vivre plus sereinement et sans inquiétude leur âge adulte. Les enfants, pour la plupart du temps sont excités, turbulent…, ils n'ont pas la maitrise d'eux-mêmes surtout quand il s'agit de se distraire. Les parents, en lieu et place de les punir pour cela, il leur rappel ceci par le proverbe (08) : « *Le jour ou le lièvre est trop excité de joie, sa tête finie dans une gibecière »* Une approche pour dire à l'enfant de savoir se contrôler

surtout quand on est dans une situation de joie intense et même ou de grande peine. Dans ces différentes postures, lorsqu'on ne se contrôle pas, on risque de commettre l'irréparable. C'est pourquoi invite leur est faite de cultiver la maitrise de soi, la retenue ; des qualités qui garantissent une longévité et une insertion sociale réussite. Note-t-on aussi que par manque d'expérience et de culture, l'enfant s'adonne à des jugements hâtives et infondées. Face à une telle situation, les parents interpellent leurs enfants en ces termes grâce à le proverbe (10) en disant : *« L'enfant ignore que son père n'est pas Dieu. »* L'enfant dans son ignorance voit son père comme une personne incomparable. Il le voit ainsi comme un dieu qui incarne toutes les valeurs du monde. Pour ce faire, il le dit à qui veut l'entendre que son père est sa référence. Ce n'est pas fortuit que les enfants à bas âge désirent ardemment faire le travail de leur père quand ils grandiront. Pour les désenchanter face à cette utopie et illusion leurs parents emploient le proverbe ci-dessus.

Conclusion

Les proverbes comme moyens d'éducation des enfants peuvent se résumer de différentes manières. En effet, leurs conceptions et appréhensions diffèrent selon la tendance mais peut aussi se compléter selon la vision et l'analyse qu'on se fait de celui-ci. Ainsi, ils peuvent jouer un rôle primordial qui est d'être un conseiller, mais aussi des moralisateurs, des garde-fous, des guides de bonne conduite… Depuis l'ère de nos ancêtres jusqu'aujourd'hui, malgré les différentes riches recherches qui ont concernées le domaine des proverbes, leur caractère énigmatique semblerait être infranchissable. C'est justement pour cette raison qu'ils ouvrent plusieurs chantiers de recherches. Dans cet article, il fut question pour nous de montrer en quoi le proverbe participait à l'éducation de l'enfant africain. Pour ce faire nous avons abordé différents aspects notamment sur le plan moral ou psychologique, le plan relationnel et professionnel, le plan socioéconomique, le plan conjugal, le plan de ses droits, le plan de ses devoirs enfin sur le plan des savoirs et de l'ignorance. L'approche de ces différents plans et/ou aspects nous a permis de savoir que le proverbe en plus d'être un véhicule de sagesse était un excellent outil d'éducation de l'enfant traditionnel africain. En effet, grâce à la sagesse qu'il a en son sein, il permettait de transmettre des savoirs sur tous les plans. Ceux-ci permettaient à l'enfant de grandir avec une maturité agissante. Ce travail nous a également permis de découvrir qu'en dehors des proverbes, d'autres genres oraux permettaient d'éduquer les enfants.

Corpus

1-Bi[7] yam n daada a ma samsa[8]
2- Boãng rogda a poor na vʊʊse
3-Biig sãn tar ma, a tara zoom
4- kom-bãooneg sẽ wãb taam-kãnsa, ti reeg n zab nin-kɛms sũuyã
5- Big sẽ mi a nug pekre, lagmda nin-kɛms n dɩ

[7] Troncation de biiga, qui veut dire enfant.
[8] Ce sont des beignets faits à base de la farine de haricot.

6-Yãang niın pɛɛla, la a pa nẽ yıg ye.
7-F sẽ[9] belg yãag t-a koodamẽ, a kɛɛda a saam nao bi
8-Soaam sʊ noog raare a zug n be koorgẽ
9- Biig ma sã n be pʊʊrẽ bı a bas sindgre
10- Biig sã n bãnga a saamba, a bãnga a yaaba
11-F sã n naag kamb n dı kzẽeg sagbo[10],b yetam tı f wa tı y sã kazẽeg bĩndu.
12-Biig zi t-a ba pa Wend ye.
13-Bi bɛɛg nitaam ruugda a yãoogẽ
14- Soam sʊ noog raare a zug n be waoogẽ.
15- Sõng ti yẽd yi ya sõng ti yend vıı.
16- Bi soõng ya neb faã biiga.
17- Paag la yiiri.
18- Poog kıẽm n mı a sid yãoodo.
19- Poog soõng lʊʊta a siid baõngo.
20- Paag zug wʊgmẽ a kõ yıga a djeʊnf ye.
21- Paag ya toorẽ[11] waan
22- Paag noõnr la a loko.

Traduction littérale

1-Bi12 / yam / n / daada / a / ma / samsa13
Enfant / intelligent / pred.v. / acheter (acc) / adj poss / maman / beignet.
C'est l'enfant intelligent qui achète les beignets de sa mère.

2- Boãng / rogda / a / poor / na / vʊʊse
Âne / accoucher14 (acc) / adj poss / dos / conj sub / reposer
L'âne met bas pour que repose son dos.

3-Biig / sãn / tar / ma, / a / tara / zoom
Enfant / pro rela / avoir / maman / pro pers / avoir / farine
Un enfant qui a une mère, a de la farine.

4- koom / bãooneg / sẽ / wãb / taan- / kãns /
Enfants / petits / pred v / manger (acc) / amandes / non mûres/
ti / reeg / n / zab / nin-kɛms / sũuyã
conj coor / prendre / pred v / faire mal / vieux / cœurs
Ce sont les enfants qui ont mangé des amandes de karité non mûres et ce sont les parents qui sont affligés (souffrent de maux de cœurs.)

5- Big / sẽ / mi / a /nug / pekre, / lagmda / nin-kɛms / n / dı
Enfant/ pro rela / savoir (acc) /adj poss / main / laver / melange / vieux / pred v /manger
L'enfant qui sait se laver les mains mange à la table des adultes.

[9] Prédicatif verbale marquant le conditionnel.
[10] kazẽeg sagbo[10] est un met à base de la farine de petit mil. Ce met est souvent méprisé par les hommes, mais convoité en période de disette.
[11] Le « ẽ » dans la plupart des cas est un marqueur de lieu.
[12] Troncation de biiga, qui veut dire enfant.
[13] Ce sont des beignets faits à base de la farine de haricot.
[14] En moore que ce soit l'homme ou l'animal, la période de délivrance pendant la grossesse est appelée identiquement.

6-Yãang / niun / pɛɛla, / la / a / pa / nẽ / yug / ye.
Enfant / yeux / blanc / conj coord / pro pers / marq neg /voir(acc) / loin / onomat
L'enfant a des yeux blancs, mais il ne voit pas loin.

7-F / sẽ15 / belg / yãag / t- / a / koodamẽ, / a
Pro pers / pred v / flatter / adolescent / conj sub / pro pers / culitver (acc) / pro pers
kɛɛda / a / saam / nao / bi
couper / adj poss / père / pied / petit
Si vous flatté un adolescent qu'il cultive bien, ce sont les orteils de son père qu'il tranchera.

8-Soaam / sʊ / noog / raare / a / zug / n / be / koorgẽ
Lièvre / cœur / content / jour / adj poss / tête / pred v / être / sac
Le jour que le lièvre est trop heureux, sa tête finie dans un sac.

9- Biig ma sã n be pʊʊrẽ bɪ a bas sindgre
Enfant maman si pred v être partage conj sub adj poss laisser tirer le coup
Si la mère de l'enfant est dans le groupe qui participe au partage, qu'il cesse de tirer son coup.

10- Biig / sã / n / bãnga / a / saamba, / a / bãnga / a / yaaba
Enfant / si / pred v / connaitre / adj poss / père / pro pers /connaitre/ adj poss / grand-père
L'enfant qui a connu son père a connu son grand-père.

11-F / sã / n / naag / kamb/ n / dɪ / kazẽeg / sagbo16, / b /yetam
Pro pers / si / pred v / associer / enfant / pred v / manger / sorgho / tô / pro pers dire
tɪ / f / wa / tɪ / y / sã / kazẽeg / bĩndu./
Conj sub / pro pers / venir / conj sub / pro pers / défèquer / sorgho / fèces./
Si tu acceptes manger du tô de sorgho avec les enfants, ils t'inviteront à venir défèquer des excréments du tô de mil rouge.

12- Biig / zi / t- / a / ba / pa / Wend / ye.
Enfant / ignore / conj sub / adj poss / père / marq neg / Dieu / onomat.
L'enfant ignore que son père n'est pas Dieu.

14- Bi / bɛɛg / nitaam / ruugda / a / yãoogẽ
Enfant / téméraire / larmes / couler / adj poss / poitrine.
Les larmes d'un enfant téméraire coulent sur sa poitrine.

15- Sõng / ti / yẽd / yi / ya / sõng / ti / yend / vɪɪ
Aider / conj sub / dent / pousser/ c'est / aider / conj sub / dent / tomber.
Aider à ce que les dents poussent, c'est aider à ce que les dents tombent.

16- Bi / soõng / ya / neb / faã / biiga
Enfant / bon / c'est / personne / tous / enfant.
Un enfant bien éduqué appartient à toute la communauté.

[15] Prédicatif verbale marquant le conditionnel.

[16] kazẽeg sagbo[16] est un met à base de la farine de petit mil. Ce met est souvent méprisé par les hommes, mais convoité en période de disette.

17- Paag / la / yiiri.
Femme / est / maison.
C'est la femme qui fait le foyer.

18- Poog / kɪɛ̃m / n / mɪ / a / sid / yãoodo.
Femme / ainée / pred v / connaitre / adj poss / mari / gourmandise.
C'est la première épouse de l'homme qui connait sa gourmandise.

19- Poog / soõng / lʊʊta / a / siid / baõngo.
Femme / bonne / couvre / adj poss / mari / honneur.
La bonne femme sauve son mari du déshonneur.

20- Paag / zug / wʊgmẽ / a / kõ / yɪga / a / djeʊnf / ye.
Femme / tête / longue / prop pers / marq neg / depasser / adj poss /crête onomat.
Malgré la hauteur de la tête d'une femme, elle ne saurait dépasser sa crête.

21- Paag / ya / toorẽ17 / waan
Femme / est / tourterelle / au mortier.
La femme est une tourterelle au mortier.

22- Paag / noõnr / la / a / loko.
Femme / bouche / est / adj poss / carquois.
La bouche d'une femme est son carquois ou son arme.

Traduction littéraire.

01-C'est l'enfant intelligent qui achète les beignets de sa mère.
02-L'âne met bas pour que repose son dos.
03-Un enfant qui a une mère a de la farine.
04-Ce sont les enfants qui ont mangé des amandes de karité non mûres et ce sont leurs parents qui sont affligés (souffrent de maux de cœurs.
05-L'enfant qui sait se laver les mains mange à la table des adultes.
06-L'enfant a des yeux blancs, mais il ne voit pas loin.
07-Si vous flatté un adolescent qu'il cultive bien, ce sont les orteils de son père qu'il tranchera.
08-Le jour que le lièvre est trop heureux, sa tête finie dans une gibécière.
09-Si la mère de l'enfant est dans le groupe qui participe au partage, qu'il cesse de tirer son cou.
10-L'enfant qui a connu son père a connu son grand-père.
11-Si tu acceptes manger du tô de sorgho rouge avec les enfants, ils t'inviteront à venir déféquer des excréments du tô de sorgho rouge.
12-L'enfant ignore que son père n'est pas Dieu.
13-Les larmes d'un enfant téméraire coulent sur sa poitrine.
14- Un enfant qui se renseigne ne mange pas ce qui est interdit.
15 Aider à ce que les dents poussent, c'est aider à ce que les dents tombent.
16- Un enfant bien éduqué appartient à toute la communauté.
17-C'est la femme qui fait le foyer.

[17] Le « ẽ » dans la plupart des cas est un marqueur de lieu.

18- C'est la première épouse de l'homme qui connait sa gourmandise.
19-La bonne femme sauve son mari du déshonneur.
20-Malgré la hauteur de la tête d'une femme, elle ne saurait dépasser sa crête.
21-La femme est une tourterelle au mortier.
22- La bouche d'une femme est son carquois ou son arme.

Bibliographie.

NARE Laurent, Proverbes salomoniens et proverbes mossi-Etude comparatives à partir

CABAKULU Mwamba, dictionnaire des proverbes, ACCT, 1992, 303 pages

OUEDRAOGO Windinmité, Proverbes du Moogo, Tome, ed ELAN,2014, pages 337.

ZOUNGRANA Moumouni, Approche ethnolinguistique de quelque proverbe dépréciatif relatif à la femme chez les moose, rev.ivoir.anthropol.social. KASA BYA KASA, nº37, 2018, pp. 7-22

KAM Sié Alain, Une nouvelle approche classificatoire des textes oraux africains, article consultable sur le lien suivant : https://letterkunde.africa/article/view/6882

BEYAT Amel, Etude formelle et intertextuelle des proverbes surréalistes détournés-cas de «152 proverbes mis au goût du jour » mémoire de master 2

GRÉSILLON Almuth, MAINGUENEAU Dominique, Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre. Consultable en ligne au lien suivant https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1984_num_19_73_1168

MALUNGA Chiku avec la participation de Rick JAMES**,** L'utilisation des proverbes africains dans le cadre du renforcement des capacités organisationnelles article consultable :https://www.intrac.org/wpcms/wp-content/uploads/2017/07/Praxis-Note-6-French-L%E2%80%99utilisation-des-proverbes-africains-Chiku-Malunga-Rick-James.pdf

LEGUY Cécile, En quête de proverbes, INALCO, Janvier 2008 P.18 (article consultable sur internet au lien : https://journals.openedition.org/clo/97

ERNY P., L'enfant et son milieu en Afrique noire, Essai sur l'éducation traditionnelle, Paris, Payot, 1972.

ERNY P., Les premiers pas dans la vie de l'enfant d'Afrique noire. Naissance et première enfance, Paris, L'Ecole, 1972.

ERNY P., Pédagogie traditionnelle et pédagogie moderne, in Dossiers pédagogiques, n° 11-12, 1974, p. 18-21.

ERNY P., Pédagogie traditionnelle et pédagogie moderne , in Recherche, Pédagogie et Culture, n° 22, mars-avril 1976, p. 40-45.

LUMWAMU F., Le sens de la tradition », in Recherche, Pédagogie et Culture, n° 2, p. 30.

MOLLO Suzanne : L'école dans la société. Psychologie des modèles éducatifs, Paris, Dunod, 1970.

MUNGALA A.S., Quelques systèmes d'éducation de base en Afrique et leur impact sur la personnalité, in Actes du VIIe Congrès Mondial de l'Association Internationale des Sciences de l'Education (Gent, Belgique, 25-29 juillet 1977), Gent, 1978, p. 611-621.

MUNGALA A. S., Education traditionnelle africaine, revue socialiste de culture négro-africaine février 1982.